

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 73 (1928)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bulletin bibliographique  
**Autor:** R.M.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

s'agit de l'une ou de l'autre, conditions d'emploi et missions, leurs procédés d'exécution, leur préparation et leur exécution, différent sensiblement. Il m'est impossible d'entrer dans le détail technique de ces questions qui font l'objet de l'entraînement journalier de nos unités de bombardement.

Telles qu'elles se présentent, les indications que je viens de donner me paraissent suffire pour que les lecteurs de la *Revue militaire suisse* aient une notion exacte du rôle offensif de l'aéronautique.

Observation et renseignement resteraient à examiner au point de vue défensif pour que l'exposé de notre règlement de manœuvre de l'aéronautique fût tout à fait terminé. J'aurai sans doute l'occasion d'y revenir dans le courant de cette année qui commence.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

### LECTURE D'INFANTERIE (suite) <sup>1</sup>.

**L'infanterie et les feux** <sup>2</sup> : Parmi les écrivains militaires actuels, le colonel Cambuzat fait assurément figure d'encyclopédiste. Officier d'artillerie en retraite, sa plume n'épargne aucun sujet. Avec une souriante philosophie et ce scepticisme puisé sans doute dans une longue pratique des hommes, il fait méthodiquement le tour des conceptions tactiques du moment. Le voici devant le problème de « l'infanterie et les feux ». Avant d'aborder cette étude, une et diverse, il faut se rappeler que l'auteur entend, sous le nom de « giberne », une causerie familière. Admis son procédé d'enseignement, on absorbera plus facilement certains délayages littéraires qui ne sont pas sans nuire à la précision d'une pensée au demeurant toujours originale. Lui seront également pardonnés, les innombrables renvois dont son texte est farci.

Mais de quoi s'agit-il ? Dans une giberne préliminaire, le colonel Cambuzat tend à définir l'incompétence des autorités en matière de doctrine officielle et à préciser les erreurs inhérentes à une instruction trop théorique et trop conventionnelle des cadres. Par certains côtés, son style revêt l'ampleur et la superbe violence de celui de Montaigne (Vaincre), violence par laquelle se manifeste une franchise parfois exaspérée. De l'instruction dite générale, par exemple, il écrit : « Il est assez piquant de constater que notre siècle, qui affectionne tant les nudités, exclut volontiers de sa collection, la plus classique d'entre elles : la vérité ! Que d'ânes courent la ville, couverts de peaux de lion plus ou moins usagées ! » Et plus loin (impossibilité, pour un seul cerveau, de prétendre détenir une compétence universelle dans toutes les branches qui seraient susceptibles de l'intéresser) : « Notre incohérent régime parlementaire en procure la plus élégante démonstration par l'absurde. A notre époque, alors que plusieurs intelligences

<sup>1</sup> Voir R. M. S. 1927, N° 12.

<sup>2</sup> « Gibernes d'artilleur », tome quatrième. 1927. [Berger-Levrault, éditeurs.

individuelles se tiennent à des niveaux remarquablement élevés, celui de notre intelligence publique est descendu plus bas qu'à aucun autre âge de notre histoire ».

Condamnant les méthodes intellectuelles en faveur avant la grande guerre, il termine son introduction par cette sentence définitive : « Un des plus curieux (enseignements) est fourni par la particularité ci-après, dont l'histoire européenne n'offre aucun autre exemple. De 1914-1918, nous vîmes se dérouler, du fait du Commandement, une guerre de professeurs et de dociles élèves, dont l'action personnelle s'arrêtait normalement au seuil du champ de bataille. Quelles que fussent leurs qualités et leurs bonnes intentions, il ne pouvait en être autrement, en raison des déformations professionnelles imputables tant au « Kriegspiel » qu'à nos routines scolaires ». On voit que l'auteur est rompu au style agressif.

A son tour, il étudie dans « L'infanterie et les feux » quelles sont les caractéristiques de l'infanterie pure et comment il convient de l'organiser et de l'instruire aux fins d'exploiter ses qualités manœuvrières et de lui conserver ses vertus capitales. Il estime que, faute de logique, cette infanterie a subi, pendant la dernière guerre, des pertes qui n'ont pas été compensées par les résultats pratiques atteints. Après avoir défini, dans des chapitres d'une incontestable originalité, les propriétés de l'infanterie (rusticité, fluidité, plasticité, adhérence, indépendance à l'égard du matériel, vulnérabilité, etc.), il étudie les relations de l'infanterie avec les feux contemporains (fusil, mitrailleuse, canon).

Concluant, l'auteur préconise la simplification des méthodes de commandement et d'instruction, critiquant sévèrement les « plans d'emploi » et les « directives » qui, du haut au bas de l'échelle militaire, régissent et limitent l'activité des cadres.

La lecture de cet ouvrage provoquera certainement d'utiles réflexions.

(A suivre.)

Cap. R. M.

René Vanlande : *L'amazone au camp*. — J. Peyronnet et C<sup>ie</sup>, éditeurs, rue de Valois 7, Paris. 10 fr.

L'auteur, capitaine à l'état-major du XIX<sup>e</sup> C. A. à Alger, nous promène du Maroc au Tonkin, de Ceylan à la Tunisie, des forêts de cocotiers et de banians à la brousse calcinée du soleil, des combats de Macédoine au dispensaire chinois, des brutalités des bivouacs aux jeux des éventails. Sous sa plume, c'est un défilé, infiniment pittoresque, de types français, indigènes de toutes races et de toutes conditions. Récits attrayants et attachants qui nous présentent enfin l'officier, le colon, l'administrateur, sous un autre côté que celui du viveur effréné, du jouisseur brutal, du profiteur éhonté, du traîneur de fumeries et de boîtes de tous genres, auxquels trop d'auteurs nous avaient habitués.

Mft.

*Paris en état de défense*, 1914, par les généraux Hirschauer et Klein.

Préface du maréchal Joffre. Payot, Paris, 1927. 412 p. gr. in-8 avec 13 illustrations hors texte et 4 plans. Prix : 25 fr.

Le général Hirschauer a été commandant du génie du camp retranché de Paris, du 27 août au 9 octobre 1914 ; le colonel Klein était son adjoint. Nul n'était donc mieux placé que ces deux officiers du génie pour exposer l'effort donné par eux et leurs subordonnés pour mettre Paris en état de défense dans les journées critiques

du début de septembre 1914. Nul n'était mieux placé que le maréchal Joffre, ancien officier du génie lui aussi, pour présenter au public le livre des généraux Hirschauer et Klein.

Jamais peut-être dans l'histoire moderne des travaux de mise en état de défense d'une place forte n'ont été entrepris sur une aussi vaste échelle. Paris, la plus grande ville du continent européen, en était aussi la plus grande forteresse. Mais, personne ou à peu près, ne croyait qu'elle dût jamais jouer un rôle comme telle.

« La fortification de la capitale, écrit le général Hirschauer, avait paru nécessaire au lendemain de la défaite de 1870, pendant la période de relèvement du pays. Pour tout le monde, on peut le dire, cette nécessité avait disparu et les études entreprises paraissaient bien destinées à n'avoir jamais de suite.

» La place de Paris était, en fait, au mois d'août 1914, à peu près dans la même situation qu'en 1880. »

Il existait bien un plan de défense, mis à jour au 1<sup>er</sup> avril 1914, « Tout avait été prévu, étudié et préparé. La Place existait bien sur le papier, mais rien n'avait été fait sur le sol. »

Personne ne réalisait d'ailleurs l'urgence de la mise en état de défense. Les 32 compagnies de réservistes territoriaux qui devaient former l'ossature des masses de travailleurs ne mobilisaient qu'à partir du 14<sup>e</sup> jour et ne furent vraiment disponibles que le 22 août, au moment où se perdait la bataille des frontières.

Cela suffit pour donner une idée de l'effort énorme qui dut être accompli pour mettre la capitale en état de jouer son rôle dans la bataille de la Marne.

Le livre des généraux Hirschauer et Klein constitue le plus bel hommage qu'on puisse rendre au dévouement et aux aptitudes techniques des officiers, sous-officiers et soldats du génie de la Défense de Paris.

L.

*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung*. N° 12 décembre 1927.

Oberstkorpskommandant Theophil Sprecher von Bernegg, von Oberst Karl VonderMühl. — Dientsliche Unterredung und Beschwerde, von Oberst W. Hartmann. — A propos d'un récent article sur le F. M., par le capitaine R. Masson. — Feuerschutz der Feuerwirkung ? von Hauptm. Bischoff. — Schiessausbildung, von Lt. W. Brunner. — Zur Frage der Ausrüstung der Führer oder Feldmitrailleurkompagnien mit dem Karabiner, von Oblt. N. Jaquet. — A propos de notre aviation militaire, par le lieutenant E. Naef. — L'ordinamento disciplinare nel nuovo codice penale militare, per il maggiore A. Weissenbach. — Nochmals « Die Kartenfrage », von Hptm. Zeller. — Tagesfragen. — Totentafel. — Société suisse des officiers. — Cours de répétition de landwehr. — Sektionsberichte. — Une œuvre nationale : celle de l'Aéro-club suisse. — Literatur. — An unsere Abonnenten.

*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung*, N° 1, janvier 1928.

Zur Erinnerung an Oberstkorpskommandant Sprecher von Bernegg, von Oberstkorpskdt O. Bridler. — Das Bataillon im Begegnungsgefecht, von Major H. Frick. — Geltungsbereich des neuen Militärstrafrechtes, von Oberst B. Hartmann. — Nochmals zur Masstabfrage der neuen Karte, von Hptm. J. Bolliger. — Eine Tessiner Militärzeitschrift. — Tagesfrage. — Moderne Infanteriegeschütze. — Totentafel. — Capitaine Jules de Pury. — Société suisse des officiers. — Sektionsberichte.